

Le Proviseur,

Aux

Parents d'élèves de 2nde et 1^{ère}
LGT et technologique

Pons, le 9 septembre 2019

Objet : manuels scolaires

Affaire suivie par
Virginie CHARMEUX
Secrétariat de
direction
05.46.91.86.05

Madame, Monsieur

La Région Aquitaine a pris en charge le coût du renouvellement des manuels scolaires induit par la réforme du Lycée général et technologique. Cette mesure concerne donc à la rentrée 2019 les élèves de classe de seconde et de première.

Pour en bénéficier chaque lycéen doit suivre une procédure en plusieurs phases :

- Effectuer une demande à l'adresse mesdemarches.aidesderentree.fr
- Suite à cette inscription, le Lycée validera la demande
- L'élève devra alors se reconnecter pour choisir le prestataire qui lui fournira les manuels scolaires (FCPE de Jonzac, PEEP de Jonzac, librairie Saliba à Saintes, Librairie Peiro-Caillaud à Saintes)

Nous vous invitons à vous inscrire en ligne le plus tôt possible. Vous trouverez en pièce-jointe un tutoriel vous permettant de suivre la procédure ainsi que la liste des manuels.

Par ailleurs la Région offre à chaque lycéen "un chèque livre" de 20 euros afin de favoriser l'accès à la lecture. La demande est à faire sur la même application. Ce chèque-livre pourra être utilisé durant toute l'année scolaire auprès des quelques 120 librairies référencées par la Région.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien cordialement.

Gilles PERINET
Le Proviseur
G. PERINET
Proviseur du Lycée
17800 PONS